

Risques routiers et conséquences

Objectif :

- Améliorer la sécurité des déplacements professionnels en véhicule par une organisation rationnelle et des comportements responsables.

Contenu :

- Généralités sur les risques routiers (les enjeux de l'insécurité, les accidents, statistiques).
- L'aspect réglementaire (Code du Travail, Code de la Route, Code Pénal et Code de la Sécurité Sociale).
- Le véhicule (choix, entretien, vérifications).
- L'environnement (infrastructure routière, signalisation).
- Le conducteur.
- Le comportement au volant.
- Organisation des déplacements

Moyens pédagogiques :

Apport théorique, démonstrations, exposés, études de cas concrets, analyse de vidéo et retours d'expériences.

Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.

Intervenants :

Formateur qualifié, APAVE.

Durée : 1 Jour

Dates : 30 novembre 2012

Lieu : Mulhouse 68 village drouot

Tarif 2012 :

<u>Statut</u>	<u>Tarif 2012</u>
Chef d'exploitation cotisant au VIVEA *	46 €
Salariés cotisant au FAFSEA	0 € (prise en charge totale par le fond de formation si renvoi du bulletin d'inscription FAFSEA)
Autres fonds de formation (AGEFOS, OPCA2, OPCALIA...)	228 €

* si prise en charge par le comité VIVEA et justificatif de cotisation à jour.